

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro CCDC_260408_043

portant sur

AVENANT N°2 AU LOT N°3 CHARPENTE, COUVERTURE, ZINGUERIE, ISOLATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE JEUNES À LUTEVA

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC_230704_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Président n° CCDC_251118_126 du 18 novembre 2025 relative à l'attribution du lot n° 3 Charpente, couverture, zinguerie, isolation du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un espace jeunes à Luteva,

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer, en cours d'exécution, des modifications de prestations au lot n° 3 Charpente, couverture, zinguerie, isolation du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un espace jeunes à Luteva, entraînant une plus-value,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n° 2 au lot n° 3 Charpente, couverture, zinguerie, isolation du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un espace jeunes à Luteva, avec l'entreprise TRADI VARIUS, afin de modifier, en cours d'exécution du marché, les prestations initiales, entraînant une plus-value,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n° 2 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant à deux-mille-deux-cent-cinquante euros hors taxes (2 250,00 € HT) soit deux-mille-sept-cent euros toutes taxes comprises (2 700,00 € TTC), introduit un écart de cinq pourcent (5%) par rapport au montant du marché initial, le portant ainsi à cinquante-six-mille-cent-quarante-trois euros quatre-vingt-dix centimes hors taxes (56 143,90 € HT) soit soixante-sept-mille-trois-cent-soixante-douze euros soixante-huit centimes toutes taxes comprises (67 372,68 € TTC),

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés et publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20260408-lmc124484-AR-1-
1

Date de télétransmission : 08/04/26
Date de publication : 14/04/2026
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le huit avril deux mille vingt-six,

Le Président
Jean-Luc REQUI



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 2¹

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes Lodévois Larzac
1 place Francis Moran 34700 Lodève

B - Identification du titulaire du marché public

TRADI VARIUS
3 rue du mas de l'Hébrard – 34800 OCTON
Tél: 06 81 07 88 97

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

Aménagement d'un espace jeunes à Luteva
Lot n° 3 : Charpente, couverture, zinguerie, isolation

Date de la notification du marché public : 10/12/2025

Durée d'exécution du marché public : 9 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 56 735,90 €
- Montant TTC : 68 083,08 €

Montant initial du marché public, après avenant n° 1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 53 893,90 €
- Montant TTC : 64 672,68 €

¹

Q.Y.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- Le présent avenant a pour objet l'ajout des prestations suivantes dû à la découverte de réseaux de chauffage en sous-sol, situés sous le futur bâtiment:
 - bureau d'étude
 - Supplément de structure en douglas
 - éléments de structure métallique pour banc

Ces travaux modificatifs entraînent l'application d'une plus-value de + 2 250,00 € HT sur son marché

Le présent avenant est conclu conformément à l'article R2194-8 du code de la commande publique, précisant que le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R.2194-7 sont remplies

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : + 2 250,00 €
- Montant TTC : + 2 700,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au marché initial : + 5 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 56 143,90 €
- Montant TTC : 67 372,68 €


■ Incidence de l'avenant sur le délai d'exécution :

L'avenant a une incidence sur le délai d'exécution du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

G.Y.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
YVETOT Guillaume gérant	le 31/03/2026 à Ocher	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

le 31/03/2020 à 10h54

-G-Y-